

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 221

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

063 802 276 RCS Marseille.

VIVIAN ET CIE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 300000.00 EUR.

Adresse : 26, Avenue André Roussin, Parc D Activité de Saumaty Seon, 13016 Marseille 16e Arrondissement.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Société absorbante : VIVIAN ET CIE, Forme : société par actions simplifiée

Adresse du siège : 26, avenue André Roussin, Parc d'Activités de Saumaty Séon, 13016 Marseille, Capital : 300.000 €,

Numéro unique d'identification : 063 802 276, Lieu d'immatriculation : R. C. S. Marseille Société absorbée : LES

COMPAGNONS DE CASTELLANE, Forme : société par actions simplifiée Adresse du siège : 26, avenue André Roussin,

Parc d'Activités de Saumaty Séon, 13016 Marseille Capital : 150.000 €, Numéro unique d'identification : 414 588 640, Lieu

d'immatriculation : R.C.S. Marseille Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue :

Actif : 7 700 244 € Passif : 6.625.794 €, La valeur nette comptable de l'actif net à transmettre s'élève à 1 074 450 €. Rapport

d'échange des droits sociaux : 1 titre de la société absorbée pour 3,597368254 titres de la société absorbante. Montant prévu

de la prime de fusion : 849 575 €. Date du projet commun de fusion : 30 Octobre 2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS

au titre de chaque société participante: Pour la société absorbante le 6/11/2024 au greffe du tribunal de commerce de

MARSEILLE ; Pour la société absorbée le 6/11/2024 au greffe du tribunal de commerce de MARSEILLE..